t'as pas lu...?

N°36 la Gazette de la Palud-sur-Verdon

Hiver 2022-2023

EDITO

Cette année se termine sur un fond de crise climatique et économique, et surtout la guerre en Ukraine qui se poursuit, aux portes de l'Europe, avec ses morts, ses atrocités et ses destructions d'un autre monde ! La Terre ne tourne pas rond, la folie et l'intolérance des hommes prend le dessus sur l'humanisme et la fraternité.

Dans un grand pays en paix, comme le nôtre, septième puissance mondiale, les acquis sociaux reculent, le système de santé est exsangue, les énergies vitales viennent à manquer …

A La Palud, nous avons la chance de vivre dans un environnement naturel encore préservé, mais nous ne sommes pas à l'abri des aléas climatiques, avec la sécheresse et la raréfaction des ressources en eau qui, malheureusement, risquent de devenir chroniques.

Notre commune doit faire face, comme toutes les autres collectivités, à la stagnation de ses recettes, pour des besoins toujours plus importants en fonctionnement et en investissements, et ses habitants subissent les augmentations du coût de la vie au quotidien.

Mais malgré les difficultés, il nous faut affirmer l'importance du milieu rural, défendre le droit de ses habitants à bénéficier des mêmes services publics et maintenir notre qualité de vie. Chacun, à son échelle, peut y apporter sa pierre, par son engagement, son expérience, et, collectivement, en participant à la vie associative très active du village, pour améliorer le lien social, le vivre ensemble, et ainsi compenser l'éloignement et les handicaps inhérents à la ruralité.

Noël et la fin d'année sont souvent l'occasion de se regrouper en famille ou entre amis, souhaitons à tous de très agréables fêtes et une nouvelle année riche de satisfactions et de réussites pour tous.

Michèle BIZOT GASTALDI

La Gazette de La Palud-sur-Verdon
Édition Semestrielle

Équipe de rédaction :
- Andréa Bacher (Beachy)
- Sandrine Bénard
- Michèle Bizot-Gastaldi
- Frédéric Brendel
- Christine Neury
- Christine Passard
- Sandrine Raynier
- Marie-Hélène Ribière
- Thérèse Russo

Avis

Toute personne intéressée pour entrer dans l'équipe de rédaction est la bienvenue.

SOMMAIRE

Édito.....p.2
Conseils municipaux.....p.3/4
La Mairie vous informe.....p.5 à 9
Etat civil.....p.5
École.....p.10 à 13

Associations

Foyer Rural/Maison des Gorges .....p.14 à 17
L'ACCC.....p.18
Journée Paysanne/Comité des fêtes/ Judo Club Castellane.....p.19
Tribune Libre/Quizz.....p.20 à 25

Pour recevoir le T'as pas lu dématérialisé, merci de nous transmettre votre mail.

Aux Responsables d'associations

Envoyez-nous régulièrement vos programmes comptes rendus de vos manifestations, illustrations de vos activités…
Vous aurez toujours une place dans la rubrique « Espace associations ».

Aux habitants

Nous attendons vos articles, photos, idées pour animer la gazette.
La tribune libre est pour vous.

Aux enfants et aux adolescents

Toi aussi tu as ton mot à dire, ton coup de crayon à donner.
Écris-nous, nous te publierons.

Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022

- Convention de servitude avec Enedis pour l'alimentation électrique du pylône de téléphonie mobile sis au Col d'Ayen.
- Convention de vente avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour les prestations de service effectuées pour la Maison des Gorges : entrées du musée et librairie.
- Participation de la commune de Rougon aux frais de la classe de découverte 2022 au prorata du nombre d'enfants.
- Accord pour participer financièrement, à hauteur de 1000 €, au dispositif « écogardes-garde régionale forestière » 2022 du Parc Naturel Régional du Verdon.
- Décision, à la majorité, d'acquérir l'application mobile « Panneau Pocket » pour améliorer l'information locale aux habitants pour 130 € par an.
- Ouverture d'un emploi saisonnier d'agent polyvalent de renfort du 01 juillet au 30 septembre 2022.
- Attribution du logement communal de la Poste à Madame Laura Gulli.
- Demande de subvention au près du Parc Naturel Régional du Verdon pour la réalisation d'un audit de l'éclairage public ainsi que pour une soirée de sensibilisation à la pollution lumineuse (conférence puis observation astronomique).
- Prise d'un arrêté pour l'extinction nocturne de l'éclairage public à l'occasion de cette manifestation le 24 juin 2022.
- Modalités de publicité des actes des communes de moins de 3500 habitants : décision de maintenir cette publicité par affichage.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2022

- Transfert de la compétence « instauration, fixation et recouvrement de la Taxe d'Aménagement » à la CCAPV (Communauté de Communes) à compter du 01.01.2023.

Le taux sera uniformisé à 5% et 80% du montant sera reversé aux communes.

- Résiliation du bail emphytéotique de l'Auberge de Jeunesse et partage des frais de l'acte notarié avec la Fédération Unifiée des Auberges de Jeunesse.
- Convention avec Orange pour l'implantation d'un relais temporaire de renfort de téléphonie mobile du 01/07 au 01/10/2022, le montant du bail est fixé à 2000 €.
- Colonies apprenantes : demande de 80 % de subvention à l'État pour 2 enfants inscrits.
- Convention avec le Département pour la gestion du site d'escalade du Col d'Ayen et son inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires.
- Subventions accordées aux associations locales : 2000 € au Comité des Fêtes, 3000 € à ACCC et 300 € à la coopérative scolaire.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour des travaux d'amélioration de la station d'épuration : 8500 € pour 42 939 € de travaux.
- Décision d'acquérir un nouveau véhicule utilitaire léger.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2022

- Nouvelle convention avec le Centre de Gestion pour l'adhésion au Service intercommunal d'aide au classement et à la valorisation des archives.
- Convention avec « Verdon Roses et Aromes » pour la cueillette de plantes sauvages aromatiques et médicinales pour 150 € par an.
- Subvention de 650 € à la Société de chasse La Giboyeuse Paluarde.

Décisions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022

- Accord pour le financement de 2 classes de découverte cette année scolaire : en décembre 2022 pour la classe des grands et au printemps 2023 pour les petits.

- Désignation d'un correspondant Incendie et Secours : Mathieu Faneau.

- Demande de subvention au titre du Fond Départemental d'Aide aux Communes (FODAC 2022) pour la réfection du chemin de Boulogne avec revêtement en enrobé à chaud : 11.280 € pour 65.406 € de travaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2022

- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement non collectif 2021, ainsi que celui de l'élimination des déchets 2021 de la CCAPV.

- Fixation des redevances Eau et Assainissement pour 2023 :

  Abonnement semestriel Eau : 12,50 € (11,50 en 2022)
  Assainissement : 12,50 € (11,50 en 2022)
  Eau, tarif hiver : 1,10 € le m3 (1 € en 2022) ; tarif été : 1.60 € le m3 (1,45 en 2022) et 2,20 € le m3 au-delà de 250 m3 (1,90 en 2022)
  Assainissement : 1 ,10 € par m3 (1 € en 2022)

- Participation au projet chiroptères, avec l'aménagement d'un habitat pour les petits rhinolophes dans le clocher de l'église, financé dans le cadre de Natura 2000.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2022

- Avenant aux contrats départementaux de solidarité territoriale 2021-2023, suite à leur réactualisation concernant les travaux à la station d'épuration.

- Ouverture d'un emploi contractuel pour le recrutement d'un agent recenseur en janvier-février 2023.

- Définition d'un périmètre d'intervention sur le centre-bourg dans le cadre de la stratégie d'amélioration de l'habitat privé initiée par la CCAPV.

- Accord, à la majorité, pour accepter une prestation d'accompagnement par une psychologue du travail, proposée par le Centre de Gestion, pour un coût de 2850 € + frais de déplacement, afin d'améliorer le fonctionnement du service administratif de la collectivité.

- Emplacement commercial loué par Monsieur Gérard Vial, non renouvelé par celui-ci : décision de conserver cet emplacement à usage commercial et de lancer un appel à projet pour le même type d'activité (exclusivement produit alimentaire à emporter).

- Avis favorable sur le principe du droit de préemption du Conservatoire du Littoral sur des parcelles en vente dans le périmètre des Gorges.

- Demande d'intervention d'un hydro géologue et d'appui technique auprès du service Eau du Département pour la recherche de ressources en eau complémentaires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2022

- Convention avec l'Office National des Forêts pour l'exploitation et la vente groupée d'une coupe de bois façonnés dans le massif de Aïre, susceptible de rapporter 25 000 € à la Commune.

- Motion proposée par l'Association des Maires de France sur les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes des communes.

- Accord de principe pour adhérer à un service commun pour les marchés publics proposé par la CCAPV si la participation financière correspond à nos besoins.

TRAVAUX RÉALISÉS AU 2ème SEMESTRE 2022

CAMPING : dernière phase d'élagage des arbres.
RESEAU D'EAU : réparation de la conduite de refoulement au niveau de la station de pompage.
AUBERGE DE JEUNESSE : remplacement de la tuyauterie du chauffage solaire. Changement des résistances des ballons d'eau chaude.
LES CHAUVETS : élagage du tilleul face à l'église.
VILLAGE : vérification et réparation de l'éclairage public.
CHATEAU ET ECOLE : travaux de mise en conformité de toute l'installation électrique.
EGLISE : travaux achevés : toiture neuve, voute renforcée et replâtrée.
VOIRIE : remise en état des chemins des Brochiers et de la maison communale des Chauvets.

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX

VILLAGE : rénovation des bancs publics et fixation au sol. Bancs au jeux de boules.
ECOLE : travaux d'entretien, de peinture et d'électricité.
JARDIN D'ENFANTS : pose de panneaux. Réparation des jeux d'enfants et entretien des pelouses.
TERRAIN DE FOOTBALL : travaux d'entretien du terrain.
CAMPING : entretien des bâtiments, des jeux d'enfants, des pelouses et chemins. Vidange de toutes les conduites contre le gel, broyage après élagage des arbres.
STATION D'EPURATION : travaux journaliers au dégrilleur : nettoyage changement de sac, entretien des bassins, débroussaillage.

TRAVAUX PROGRAMMÉS

STATION D'EPURATION : construction d'une dalle couverte pour le stockage des boues sèches et changement du dégrilleur.
LES CHAUVETS : Remise en état du chemin des Brochiers.
VILLAGE : réfection de l'enrobé des chemins de Bourbon et de Boulogne. Fixation des plaques des rues et chemins du village.

ETAT CIVIL

Du 1er Juin 2022 au 30 novembre 2022

Naissance : Noham FOUBERT
le 30 septembre 2022 à Manosque.

Mariage : Soizic BOGLIORIO et Julien TAXIL
le 12 novembre 2022 à La Palud-sur-Verdon

Décès: Roland CHEVRIER
le 1er juillet à La Palud-sur-Verdon

La mairie vous informe :

Pour obtenir les infos municipales (coupures d'eau, réunions publiques, rendez-vous culturels…)
envoyez un mail à la mairie : mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr — indiquez dans l'objet « informations municipales » —
et dans le corps du texte : « j'accepte de recevoir les informations municipales par email ».

Le compostage partagé : pourquoi, comment ?

Pendant les automnales, Guillaume Lazarin – chargé du dossier compostage à la CCAPV, est venu animer un atelier autour du compostage qui a malheureusement attiré peu d'habitants, trop peu.

Outre l'obligation réglementaire de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 qui prévoit
«... le développement du tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets avant 2025 ...»
le compostage est un enjeu environnemental et économique pour notre communauté de communes.

Le coût du traitement des ordures ménagères ne cesse d'augmenter : coûts liés à la collecte, au transport, à l'enfouissement, et aux taxes afférentes.

Des prélèvements ont été réalisés sur les bacs gris dans la communauté de communes. Le résultat est édifiant !
Nos ordures ménagères destinées à l'enfouissement se répartissent comme suit :

- 36% de déchets non valorisables naturellement voués à l'enfouissement
- 3% de déchets qui auraient dû être déposés en déchetterie
- 30% normalement destinés au bac de tri sélectif (jaune)
- 31% de biodéchets

Un tri plus rigoureux de nos déchets et la mise en place de systèmes de compostage collectif permettrait de diminuer le tonnage
envoyé à l'enfouissement.
Ce sont aujourd'hui près de 1 300 tonnes/an de biodéchets envoyés à l'enfouissement soit un coût d'environ 500 000 euros par an à la charge de la communauté de communes.
La participation personnelle des habitants au compostage de leurs biodéchets ne diminuera pas le montant de leur taxe « ordures ménagères » (le prix de la tonne de déchets enfouie augmentant inexorablement) mais contribuera à limiter son augmentation en diminuant d'autant les tonnes de déchets enfouis.

La commune a donc répondu à un appel à projets de la CCAPV pour installer des composteurs partagés. Les premiers sont d'ores et déjà installés dans le jardin sous le château, d'autres seront prochainement installés.

<u>Sur chaque site de collecte, 3 bacs sont installés.</u>

- 1 bac pour recueillir vos biodéchets : une affichette est apposée sur le composteur rappelant les déchets qui peuvent y être déposés (voir infographie ci-contre).
- 1 bac contenant du broyat
- 1 bac de maturation

Le compost est le résultat d'une réaction biologique complexe.

<u>Pour obtenir un bon compost il faut respecter quelques règles simples.</u>

- <u>Règle 1 :</u> équilibrer l'apport des matières azotées et des matières carbonées.
  De manière plus explicite : à chaque fois que vous déposez vos biodéchets dans le composteur, vous devez les recouvrir du broyat qui se trouve dans le second bac.
- Règle 2 : le compost doit être aéré : les agents communaux se chargeront de cette tâche de manière régulière.
- Règle 3 : une fois le bac complet, porter le compost à maturation avant son utilisation. Ce temps est variable fonction de la saison, des facteurs climatiques, ...

Maintenant, à vous de jouer ! Et vous pourrez bénéficier d'un compost de qualité à utiliser au printemps dans votre jardin !

La pollution lumineuse et la gestion de l'éclairage public : enjeux écologiques et économiques

La conférence donnée par Dominique Imburgia du Parc Naturel Régional du Verdon le 24 Juin dernier au Château était édifiante sur ces sujets.

Les enjeux environnementaux sont nombreux ! **La quantité de lumière émise la nuit a augmenté de 94% depuis les années 90.** L'éclairage public des rues, des bâtiments publiques et architecturaux et les enseignes lumineuses impactent négativement la faune, la flore et les humains.

De nombreuses espèces sont soit perturbées, soit menacées par les dysfonctionnements induits par les éclairages nocturnes. Les insectes volants, tels les papillons de nuit, sont irrémédiablement attirés par l'éclairage public, ils meurent d'épuisement ou brûlés. Les oiseaux diurnes ne différencient plus l'aube de la nuit, les mâles s'épuisent à chanter toute la nuit. Il en va de même pour les batraciens. Les dérèglements de ces rythmes biologiques conduisent à des modifications des cycles de reproduction. Les oiseaux migrateurs perdent leur route.

La flore n'est pas épargnée par cette pollution. La pollinisation des plantes à fleurs est assurée à 90% par des insectes vivant la nuit. Les fleurs soumises à la pollution lumineuses nocturne sont moins visitées. Ce défaut de pollinisation entraîne une moindre production de fruits.

Les humains en sont également victime. Bon nombre d'éclairages publics ou enseignes perturbent le cycle du sommeil de ceux-ci.

D'autre part, la pollution lumineuse nocturne empêche l'observation du ciel, des étoiles, des constellations qui sont pourtant un spectacle exceptionnel.

Des solutions sont envisageables. Extinction des enseignes lumineuses, des locaux commerciaux, fermeture des volets et persiennes des habitations, éclairage public dirigé vers la chaussée plus tôt que vers le haut, mutation vers un éclairage public à LED.

Les enjeux économiques ne sont pas négligeables, surtout en période de flambée du prix des énergies. **L'éclairage public représente en moyenne 47% du « budget électricité » des communes.** Des solutions s'ouvrent à celles-ci pour réduire la facture. La rénovation de l'éclairage public obsolète étant la première. Il est urgent de remplacer les lampes BF (lampes à vapeur de mercure) ou les lampes SHP (sodium haute pression) très énergivores.

L'autre levier qui peut être actionné est celui de la temporalité de l'éclairage. En effet, la diminution du temps d'éclairage d'une demi heure le matin et le soir permettent de faire baisser la facture de 9%. Mesure plus radicale, **l'extinction de l'éclairage public la nuit sur toute la commune ou seulement certains secteurs conduirait à diminuer cette enveloppe budgétaire de 20 à 50%.**

Notre commune souhaite s'inscrire dans un grand projet de rénovation de l'éclairage public et obtenir le label **« Village étoilé »** mais ceci a un coût qui se chiffre en centaines de milliers d'euros. C'est un choix que nous devons faire à plus ou moins court terme.

Au delà de la rénovation de l'existant, des arbitrages devront être pris, notamment sur l'éclairage public la nuit.

Si vous souhaitez participer à la consultation citoyenne complétez le coupon ci-dessous et déposez le en mairie ou adressez-en une copie par mail mairielapaludsurverdon@orange.fr avant le 31 janvier 2023

Le système d'éclairage public nocturne dans notre village fonctionne actuellement grâce à une programmation qui varie en fonction de la luminosité extérieure.

Je souhaiterais que l'éclairage public **soit allumé** :

1 – du coucher du soleil au lever du jour – tel qu'existant actuellement

2 - du coucher du soleil, mais éteint de minuit au lever du jour pour toute la commune

3 - du coucher du soleil au lever du jour, mais éteint de minuit au lever du jour pour certains secteurs uniquement. Lesquels ?

.....

.....

.....

Nous vous remercions pour votre participation à cette consultation.

PanneauPocket au service des habitants de la Commune de La Palud-sur-Verdon

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse à condition qu'elles aient adhéré à PanneauPocket : les communes ou intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend ...

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur www.app.panneaupocket.com.

La commune de La Palud-sur-Verdon diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Flashez pour me télécharger

Mode d'emploi facile

1) Flashez le code ci-contre ou rendez-vous dans votre AppStore, Google Play ou AppGallery

2) Télécharger PanneauPocket sur votre appareil et ouvrez l'application

3) Entrez le code postal de La Palud, ajoutez-la à votre favori en cliquant sur le cœur et le tour est joué. Vous avez accès à toutes les informations publiées par la commune.

PLUI

les documents du PLUi ainsi que la recherche par parcelles sont disponibles sur le géo portail de l'urbanisme.

Vous avez la possibilité d'y accéder via les liens attribués à chaque commune sur notre site internet :
https://ccapv.fr/amenagement-du-territoire/urbanisme/reglementation-et-contraintes-urbanisme

Ateliers informatiques à La Palud-sur-Verdon

Organisés par la CCAPV – animés par Damien

Le jeudi de 13h30 à 16h30

une semaine sur deux – les semaines impaires

Inscription obligatoire au 07.88.85.43.71

Gratuit

Ces ateliers s'adressent à tous, débutants ou non
et sur tous supports numériques (ordinateur, tablette, téléphone).
Il est recommandé de venir avec son matériel.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALPES PROVENCE VERDON Sources de lumière

L'eau, une richesse précieuse en voie de raréfaction ... !

Jusqu'au milieu du siècle dernier, la commune de La Palud était alimentée en eau potable uniquement par la source des Graniers, captée au nord du village, et cette ressource suffisait à une population supérieure en nombre mais avec des besoins bien moindres qu'aujourd'hui.
En 1961, la Commune achète la source de Bonlau et réalise des travaux conséquents (station de pompage) pour refouler l'eau jusqu'aux bassins de stockage de Bourbon, permettant de distribuer l'eau potable par gravitation au village d'abord, puis aux écarts proches.
Au début des années 80, la municipalité construit un nouveau bassin de 250 m3 à Bourbon, permettant de sécuriser la distribution d'eau potable. Depuis, les débits importants de la source de Bonlau et l'entretien régulier du réseau de distribution ont permis de mettre à l'abri notre commune du manque d'eau.
Cet été, suite à une sécheresse exceptionnelle, le débit de la source a très fortement baissé et nous n'avons réussi à passer l'été que par la moindre fréquentation touristique et grâce aux efforts d'économie d'eau de la majorité de la population, que je remercie encore de son civisme.
À ce jour, le débit de la source reste encore très bas et la situation pourrait devenir très préoccupante si le niveau des nappes reste aussi bas, en l'absence de pluie ou de neige.
L'évolution climatique se manifeste là de manière brutale et, espérons-le, ponctuelle, mais il faut se préparer à une diminution chronique de notre ressource en eau.

La Municipalité met, bien sûr, tout en œuvre pour rechercher des solutions, une nouvelle étude hydrogéologique a été sollicitée, mais il en va aussi de la responsabilité de tous de modifier nos usages et pratiques pour économiser cet élément indispensable qu'est l'eau potable.

Michèle Bizot-Gastaldi

Recensement de la population 2023

Du 19 janvier au 18 février 2023 La Palud sur Verdon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous serons remis par l'agent recenseur.

Elin ESTHER sera notre agent recenseur, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Une assistante maternelle agréée au village !

Jessica peut accueillir vos enfants dès l'âge de 6 mois à son domicile : La maison forestière du Vignal.
Après avoir validé une formation de 80h à Digne les Bains et avoir fait l'objet d'une évaluation de la part de la Protection maternelle Infantile (PMI) de Riez, elle a la capacité de prendre soin de nos petits paluards :
- En assurant leur sécurité affective et leur sécurité physique
- En créant un environnement propice à leurs développement et épanouissement
- En satisfaisant leurs besoins primaires (sommeil, alimentation, hygiène…)
- En favorisant leur sociabilité en interaction avec les autres enfants accueillis

N'hésitez pas à la contacter si vous projetez de faire garder vos enfants au 06.83.04.93.26 . Elle vous transmettra son projet d'accueil. Elle peut également vous guider dans les démarches administratives à effectuer en tant que futurs employeurs et vous informer sur les différents dispositifs d'aide financière pour la garde d'enfants.

Sortie « plantations » avec Frédéric Brendel

Les élèves du cycle 3 ont travaillé en lecture sur la très belle nouvelle de Jean Giono « L'homme qui plantait des arbres ». Le hasard a voulu que Frédéric Brendel (technicien forestier territorial) nous propose de participer à une expérimentation rappelant le travail d'Elzérad Bouffier, héros du livre. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les enfants se sont investis dans ce projet qui s'inscrit dans leur formation au développement durable et qui a une résonance particulière compte tenu de l'été que nous venons de vivre.

La journée du 24 novembre
On a roulé jusqu'au rassemblement au jas d'Aires (on s'est trompé plusieurs fois de route) après on a marché.

Ky-

Jeudi 24 novembre, nous sommes allés faire une sortie avec Frédéric, Déborah et Élise de l'Office National des Forêt (ONF). Nous sommes partis dans la forêt. On a marché et Frédéric nous a expliqué beaucoup de choses sur la forêt et les arbres.
Après, nous nous sommes arrêtés pour planter des plants d'arbres et pour semer des graines. Ensuite, nous avons pique-niqué et on a joué à « Poules, renards, vipères ».
Plus tard, on est redescendu au villages et on est rentré.

Emmy

Le sol de la forêt

Sur le sol de la forêt, il y a des feuilles d'arbres et sous ces feuilles il y a celles de l'année d'avant et dessous il y a de l'humus. L'humus, c'est un mélange de terre minérale et des restes de feuilles qui sont tombées par terre et qui ont été mangées par les insectes, les vers, les escargots…
C'est dans l'humus que les graines des arbres vont trouver à manger et pousser. C'est dans l'humus que l'on peut planter les arbres.

Naïla et Louise

La colonisation du sol

Coloniser, ça veut dire s'installer là où avant il n'y avait rien.
Le sol est d'abord colonisé par les résineux puis par les feuillus.
Les feuillus (chêne, hêtre…) sont des arbres qui ont des feuilles et pas d'épines comme les résineux (pins).
Les résineux préparent le sol pour les feuillus. Leurs épines et leurs branches tombes sur le sol et sont mangés par les insectes. Puis les feuillus s'installent et prennent le dessus car ils s'adaptent mieux.

Louise

La forêt autour de La Palud

Autour de La Palud, il y a des cèdres, du pin noir d'Autriche, des pins sylvestre, des aliziers blancs, des hêtres, des chênes verts et des chênes pubescents (blanc).
A l'ubac, on trouve plutôt des pins et des hêtres et à l'adret, il y a encore du pin et des chênes.
L'adret, c'est le côté de la montagne où il fait soleil et chaud et l'ubac, c'est là où il fait froid.
Parfois, en marchant nous voyons un chêne ou un sapin qui pousse au milieu de nulle part, à un endroit où il n'y en a pas d'autre. C'est parce que les écureuils et les geais ramènent des glands et des graines dans leur nid et des fois ils en laissent tomber un qui réussit à pousser.

Les différentes espèces de chênes.

Il existe 5 espèces de chênes :
- Le chêne liège qui pousse au bord de la mer. Le liège qui pousse autour du tronc protège l'arbre du feu.
- Le chêne sessile est un gros chêne avec des grosse feuille. Il pousse plutôt au nord de la France.
- Le chêne vert : les feuilles du chêne vert restent accrochées toute l'année jusqu'à ce que les bourgeons arrivent.
- Le chêne blanc a des petits poils d'où son nom de chêne pubescent.
- le chêne nain est un chêne qui est petit.

Mathilde

Plantations et semis

Nous avons planté des plants de pin d'Alep et fait des semis de glands de chênes blancs et verts, de graines de cèdres et de pin d'Alep.

Déborah de l'ONF nous a expliqué que nous allions participer à une expérience dans laquelle, on cherche à savoir si les semis poussaient aussi bien que les plantation pour reboiser les forêts à cause du réchauffement climatique et de la sècheresse.

Élise et Frédéric ont fait des carrés de 1 mètre sur 1 mètre dans la terre. Il y avait des carrés pour les chênes blancs ou verts, des carrés pour les pins d'Alep et des carrés pour les cèdres.

Dans les carrés, on a fait 3 rangées de 3 trous appelés « poquets ». Dans chaque poquet, on a mis 4 glands ou 5 graines. On a planté dans un petit trou à côté de chaque carré un pin qui sert de témoin.

Nous n'avons pas arrosé parce que dans la nature, personne n'arrose les graines.

Nous avons fait l'expérience le jour de la sainte Catherine et à la sainte Catherine, tout prend racine !

Joachim et Baptiste

les petits paluards visitent l'expo « la science a du nez »

Le jeudi 10 novembre, nous sommes allés au château pour visiter l'exposition « La science a du nez » et faire des ateliers.

Les maternelle et les CP y sont allés le matin et la classe des grands l'après-midi.

Un groupe était avec Stéphanie (Médiatrice culturelle de la CCAPV) et un autre groupe est allé avec Flora à la bibliothèque. Puis c'était l'inverse.

Stéphanie nous a fait remplir une fiche sur l'exposition. Nous avons appris que le mot parfum veut dire « à travers la fumée » en latin. Nous avons découvert qu'on pouvait utiliser les racines, les fleurs et les feuilles des plantes pour faire du parfum. Nous avons touché, regardé et senti des racines d'iris, du thym, de la menthe, de la vanille… Stéphanie nous a montré les quatre techniques pour extraire les senteurs des plantes : l'infusion, l'enfleurage (on pose plusieurs jours des fleurs sur des cadres recouverts de graisse), la macération et la distillation avec l'alambic. Nous avons appris qu'il y avait des parfums naturels et des parfums de synthèse fabriqués chimiquement comme la vanilline. Nous avons aussi fait des mots croisés avec les mots que nous avions appris.

A la médiathèque, Flora nous a fait jouer au loto des odeurs. Nous avons senti des petits pots avec des odeurs de vanilles, de biscuit, de rose, de noix de coco… Elle nous a aussi lu une histoire qui s'appelait « Le royaume des parfums ».

Après les ateliers au château, nous sommes retournés à l'école pour faire un dessin qui sent bon avec du curry, des pétales de rose, des feuilles de menthe, de sauge et d'autres plantes aromatiques, de la lavande…

Texte collectif des élèves de CM

Les élèves ont participé à des ateliers musique et théâtre organisés par la CCAPV.

Cache-cache, vous avez dit cache-cache ?

Quelques semaines avant les vacances de la Toussaint, nous avons accueilli trois drôles de compagnons au sein de la classe de maternelle - CP. Et le moins que l'on puisse dire c'est que ce sont les rois du camouflage !

Brindilles ? Ecorces ? Bâtons ? Feuilles ? Mais qu'y avait-il donc dans le vivarium ramené par le maître ? Il a fallu y regarder à deux fois pour apercevoir plusieurs petites « bestioles » ressemblant à des bouts de bois. Et en plus, elles ont un nom bizarre : des phasmes !

Les phasmes sont en fait de petits insectes qui imitent à la perfection le règne végétal pour se cacher de leurs prédateurs (araignées, oiseaux, autres insectes ou encore reptiles tels que les lézards). Il en existe différentes formes : phasme scorpion, phasme épineux, phasme feuille et phasme bâton. Ce sont ces derniers que nous avons découvert en classe. Et depuis leur arrivée, tous les matins c'est un peu une partie de cache-cache pour réussir à les trouver dans le vivarium.

Après plusieurs jours dans la classe, nous avons essayé de les dessiner. A ce stade, pas facile de faire un dessin d'observation « scientifiquement correct » pour que quelqu'un qui n'aurait jamais vu de phasmes les trouve dans le vivarium. Au début, on avait parfois des phasmes multicolores, avec ou sans tête et antennes, avec des cheveux, et puis impossible de se mettre d'accord sur le nombre de pattes !

Alors, nous les avons bien observés à la loupe.

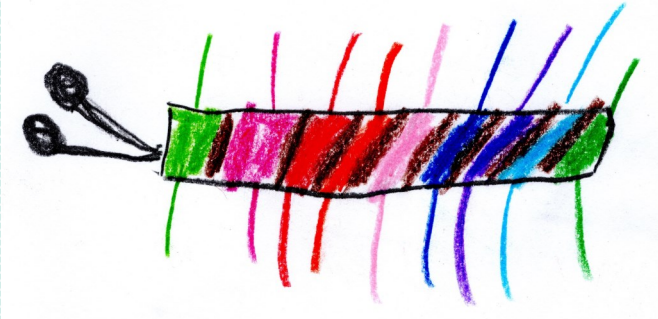

Nos phasmes sont en réalité marron et ils ont six pattes

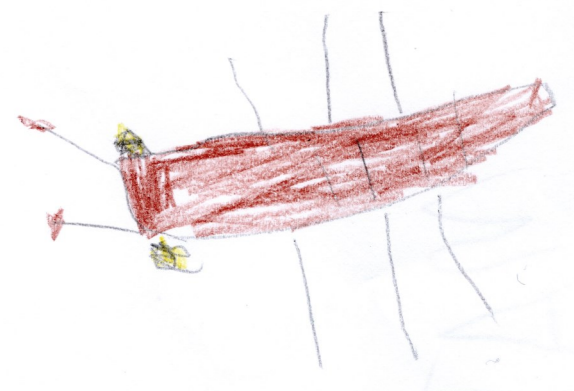

Leur corps est divisé en trois parties : la tête qui porte les yeux et les antennes, le thorax sur lequel s'accroche les pattes (trois de chaque côté), et enfin l'abdomen. Nous en avons alors profité pour réaliser un petit travail autour des insectes et nous avons vu que tous possèdent six pattes et un corps divisé en trois parties (tête, thorax et abdomen). Nous avons alors appris que les araignées n'étaient pas des insectes car elles ont huit pattes.

Puis, pour en apprendre davantage sur les phasmes, nous avons étudié l'album *Les sciences naturelles* de Tatsu Nagata consacré à cet insecte et à son élevage. Nous y avons appris que le phasme se nourrit de ronce, de lierre ou encore de troène et qu'il peut changer de couleur pour mieux se cacher. Comme nous l'avons constaté en classe, ils passent toute la journée à se reposer. En revanche, ils sont très actifs la nuit (mais ça nous ne l'avons pas vu puisque nous ne dormons pas à l'école). En cas de danger, le phasme peut faire semblant d'être mort pendant plusieurs minutes. Plus étonnant encore, pour s'échapper, il peut s'amputer volontairement et abandonner plusieurs de ses pattes à son prédateur, elles repousseront ensuite ! Nous avons également découvert que pour grandir, le phasme doit changer de peau, on dit qu'il mue. Enfin, comme nous l'avons vu dans le vivarium, les phasmes pondent des œufs. A noter que les individus de notre vivarium sont uniquement des femelles et qu'elles n'ont pas besoin de mâles pour se reproduire, on appelle ça la parthénogénèse. Dans ce cas, les descendants sont toujours des femelles.

Maintenant que nous les connaissons mieux, il ne reste plus qu'à attendre pour voir si les œufs que pondent nos trois compagnons donneront des bébés d'ici 2 à 4 mois. Avec une taille d'environ 1,5 cm pour les adultes miniatures qui sortiront des œufs (pas de stade larvaire chez cette espèce), nul doute que les parties de cache-cache s'annoncent corsées !

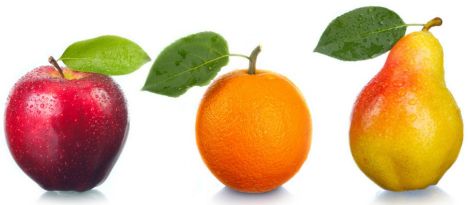

DU FRUIT AU JUS

Au mois d'octobre avant les vacances de La Toussaint, la belle équipe des deux classes confondues a cueilli les pommes du verger communal. Ce verger est planté d'arbres fruitiers depuis bientôt trois générations d'écoliers (30 ans). Cette entreprise a commencé avec Jeff Bettus et des actions du CPIE. Certains arbres comme ce pommier se sont épanouis, d'autres ont disparu, comme notre haie de fruits rouges ! Le dernier planté il y a 4 ans avec Fred en partenariat avec l'ONF est un cognassier, il a donné ses premiers fruits cette année. Avec l'aide de l'employé communal les cageots de pommes et de coings ont été rapatriés à l'école pour être pesés. Cette année 20 bons kg de pommes et 2 petits kg de coings ont été récoltés.

Ces fruits ont été portés à Castellane le 26 octobre lors de la journée "pressons pressons", où se trouvait la presse mobile récemment acquise par le PNRV. En tout cas les élèves pourront déguster à la rentrée le jus de pommes fait en partie avec les fruits qu' ils ont ramassés puisque sur place on mélange les récoltes.
Marc Doussière qui est chargé du projet de biodiversité domestique est à l'origine de l'organisation de cette action. Il a suggéré que nous fassions venir cette presse lors des prochaines Automnales. En amont, il serait bon de monter un collectif ou de trouver une association support. On pourrait ainsi enquêter sur le nombre de personnes intéressées pour faire presser les fruits de leur verger (pommes, poires, coings), mais aussi proposer de l'aide pour ramasser les fruits et aider à remettre en valeur des vergers abandonnés. Il existe maintenant au Parc un arboretum d'arbres fruitiers de races anciennes et un programme d'implantation de vergers paysans. Sur la commune de La Palud seuls Morgan et les Boyer aux Chauvets en ont bénéficié. Le verger de Morgan accueille maintenant des espèces endémiques (poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers). 26 arbres plantés en 2021, 20 en 2022 et 20 seront replantés en 2023 avec la participation des enfants de l 'école.
Ces espèces fruitières anciennes étant vieillissantes, il serait temps de replanter ces arbres avant la disparition d'arbres adaptés à notre secteur.
Pour plus de renseignements veuillez prendre contact avec Marc :
Tél. : 0492746800 mail : mdoussiere@parcduverdon.fr

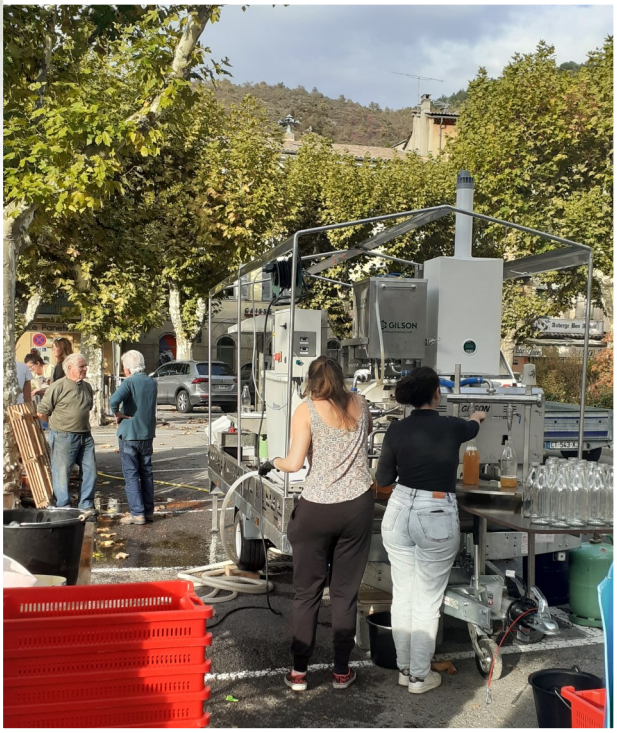

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les jeudis de 16H30 à 18H.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.....

Thérèse

la Palud sur Verdon
Foyer Rural de Jeunes
et d'Education Populaire

LE FOYER RURAL !

le Foyer rural vous a régalé, pendant les automnales, avec des activités ludiques, sportives et manuelles.

Animation d'un atelier attrape-rêve par Fabienne. Les 12 participants sont repartis avec leur création.

Ce sont pas moins de 11 gâteaux que les membres du jury ont goûtés lors du traditionnel concours de gâteaux.

30 Gourmands ont assisté au sacre des sœurs Keltoumi

L'activité ping-pong encadrée par Amar a vu s'affronter une trentaine de personnes.

Thérèse Russo

ASSOCIATIONS

Prochaines séances du Cinéma itinérant

Lundi 19 décembre à 18h

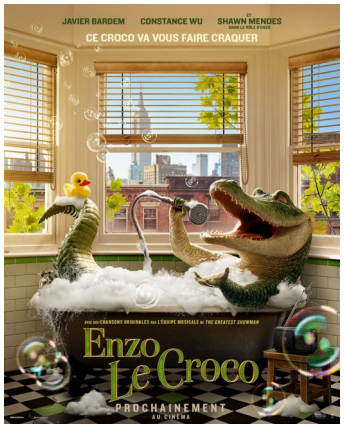

Lundi 19 décembre à 20h30

Le réseau des médiathèques de la CCAPV

a organisé un atelier « jeux numériques »

Petits et grands se sont retrouvés à la bibliothèque pour résoudre les énigmes des escape games qui leurs étaient soumis.

Médiathèques
De la CCAPV

LOTOS

LES LOTOS VICTIMES DU COVID

Après deux hivers soumis aux restrictions sanitaires durant lesquels les associations n'ont pu organiser les traditionnels lotos de fin d'année… la tradition s'est perdue.

Seul Fabien, toujours aussi énergique, organisera son loto au bar et vous fera part de la date.

Tout le monde se mobilise pour vous retrouver l'an prochain.

La Maison des Gorges du Verdon

CULTURE ET DIVERTISSEMENT POUR TOUS

La Maison des Gorges se mobilise à chaque saison pour vous faire partager des moments de convivialité grâce à des spectacles, des expositions, des animations, des ateliers ...
Pour cette saison estivale, 2 spectacles, 2 expositions et 1 atelier vous ont été présentés.

« L'illustre aventure » une représentation théâtrale proposée par la Compagnie Le Théâtre Itinérant La Passerelle

Cette pièce a réjoui bon nombre de paluards et de touristes en ce mois de juillet sur la place de l'Église

La Cie Efi Farmaki, compagnie de danse contemporaine a donné une représentation de son spectacle *"In Fluence"*.

Un spectacle donné en plein air face à l'église devant un public de paluards et de touristes médusés devant ce spectacle insolite sur le thème de l'eau.

L'exposition « la science a du nez » , centrée sur les techniques d'extraction des odeurs et plus largement de la nature, a débuté son itinérance à La Palud le 17 septembre.

Paluards et rougonnais sont venus nombreux à l'atelier animé par l'équipe musée et action culturelle de la CCAPV lors de l'inauguration.

L'exposition « Songes d'une nuit étoilée » confiée par le Parc Naturel Régional du Verdon a vu se succéder de nombreux visiteurs tout au long de l'été.

Le 24 juin, Dominique Imburgia du Parc Naturel Régional du Verdon a animé un atelier très intéressant sur l'impact de la pollution lumineuse. En seconde partie de soirée, grâce à l'association Cassini83 qui avait installé des télescopes sur la terrasse du Château, les participants ont observé les étoiles et planètes qui se dévoilaient, guidés par ces passionnés d'astronomie. Merci aux professionnels qui ont joué le jeu en éteignant l'éclairage de leurs établissements pour l'occasion.

LES AUTOMNALES

un moment de convivialité organisé par la Maison des Gorges en collaboration avec les associations et les paluards.

Cette année, la météo nous a gratifié d'un temps plus que clément pour nous retrouver autour d'animations en plein air telles que l'opération de « Nettoyage des bords de routes et sentiers » organisée par l'ACCC, le « chantier débroussaillage » sur le site de Guègues encadré par Fred (ONF) et Brindille (CEN PACA) ou la randonnée « Rencontre forestière du Verdon » guidée par Fred (ONF).

Le sport toujours à l'honneur dans notre village était également présent dans la grille des festivités. Le Foyer Rural proposait une animation autour du ping-pong encadrée par Amar, et l'ACCC ajoutait au programme un stage de Batucada dispensé par David (La Fontaine de l'Ours). Ces activités sportives ont ravi les nombreux participants qui se sont prêtés à l'exercice.

La culture n'est jamais loin quand il s'agit de nous divertir. Et cette fois encore, des événements tels que concerts, animations musicales ou films étaient au rendez-vous !
Les films du Cinéma de Pays sélectionnés par le Foyer Rural, ceux choisis par la Maison des Gorges pour ses soirées ciné-club ou encore celui projeté par l'ACCC ont attiré un grand nombre de cinéphiles dans la salle du Château.

Les Cantaïres Paluards ont joué leur répertoire entourés des habitants et de quelques touristes qui reprenaient à tue-tête les grands classiques de Brassens et de la chanson française avec quelques fausses notes mais beaucoup d'entrain.
La soirée de clôture permettait aux participants de se délecter des sonorités gypsy-tzigane au son de l'accordéon, de la guitare et des voix du groupe « Voya Gili ».

Les enfants étaient également à l'honneur lors de l'atelier « collage » organisé par l'ACCC et encadré par Isabelle et Jade, ou lors de l'atelier « attrape-rêve » proposé par le Foyer Rural et animé par Fabienne.
Les petits chenapans du village pouvaient également se faire maquiller par Lydie pour préparer leur traditionnel défilé et collecte de friandises pour Halloween.

Des moments plus studieux étaient programmés comme la réunion d'information sur « la forêt et les coupes d'arbres » proposée par Fred (ONF) et l'atelier compostage collectif organisé par la Maison des Gorges en collaboration avec Guillaume Lazarin (CCAPV).

Mais les Automnales ne seraient pas les Automnales sans leurs traditionnels concours de gâteaux et de soupes. Cette année les sœurs Keltoumi se sont brillamment distinguées avec leur gâteau et Lionel Calise a été désigné meilleur chef ès soupes. Beau challenge car 11 cuisiniers avaient soumis leur soupe au jury. Vous pourrez retrouver sa recette ainsi que celles de ses deux dauphines en page « recettes ».

Merci à tous de votre participation et rendez-vous l'automne prochain.

MAISON DES GORGES DU VERDON

ASSOCIATIONS

COLLECTIF CULTUREL CITOYEN ACCC

Concerts de l'été

C'était le 14 juillet à La palud.
C'était l'ambiance au terrain de jeux
Apéritif avec bière locale de Moustiers
Jus et sirop bio et citronnade maison.
Merci à Céline, Morgan, Julie et Régis
pour leur repas!
Grillades et gratins au menu pour 10€.
Place à la fête avec
Léon pazz, puis O'makai !!!

Le mercredi 24 août, DARABA TRIO,
chansons des iles Grecques, Rebetiko,
musique de mariage Kurdes et Turcs
Puis FATUM FATRAS puise son inspiration
dans les thèmes
traditionnels des Balkans
et des pays du bassin méditerranéen…

Nettoyons le Verdon

Opération citoyenne
de nettoyage,
c'est avec regret
que nous avons
constaté
une si petite
mobilisation
pour cette cause
si importante..
Est-ce l'heure
légèrement matinale
qui à démotivé
les paluard.e.s...
Nous voulons
continuer
cette opération.
Mobilisons NOUS !

Les Automnales

Programme qui débute avec un atelier créatif
autour du collage avec les petit.e.s.
Thème abordé ; l'imaginaire.
Merci à tous les petits loups
pour leur participation.
Pour Halloween, nous avons invité Lydie
à maquiller les enfants du village.
Vendredi 4 : stage de Batucada animé par David
de la compagnie « La fontaine de l'ours »
9 participant.e.s
Dimanche 30 octobre, projection du film
« La panthère des neiges »
de Vincent Mugnier et Marie Amiguet.
La salle était pleine, merci.
La deuxième projection «Le Sel de la Terre»
a été annulée, nous n'avions pas prévu
le budget pour les droits d'auteurs,
désolé pour ce désagrément.

Le Café Ephémère

Le café éphémère est ouvert depuis le 11 novembre.
l'Accc aime de vous proposer des boissons de qualité,
biologiques et si possible locales.
Nous rappelons que nous sommes TOUT.E.S bénévoles.
Que chacun.es d'entre nous est là pour assurer un lieu
où le lien inter-générationnel continue d'exister,
de continuer les habitudes paluardes de se retrouver
autour d'un café chaud pendant l'automne, durant la
fermeture des bistrots du village.
On tient à vous remercier pour votre motivation qui
fait vivre le café éphémère. Ce lieu associatif doit
vivre, donc si quelqu'un a envie d'animer une soirée,
de proposer quelque chose... Faites-nous en part.
Une soirée a déjà eu lieu,
« Ramènes un vin que tu aimes bien »,
le samedi 17 novembre, à partir de 17h30.
Paluard.e.s et Rougonnais.e.s se sont prêté.e.s au jeu
pour une ambiance chaleureuse.
A quand la prochaine ?

ASSOCIATIONS

LA JOURNÉE PAYSANNE

Le 11 septembre dernier a vu le retour de la Journée Paysanne, où une vingtaine d'artisans et producteurs de La Palud et alentours ont rempli le jardin d'enfants pour exposer et vendre leurs créations.

Au menu de midi, fougasses et pizzas sorties du four pour l'apéritif et saucisses lentilles pour un repas qui a réuni environ 80 convives. Le soleil et la chaleur de l'été toujours présents ont participé à la réussite de cette journée !

Nous tenons à remercier Bernard C. et Michel G. pour leur maîtrise de la cuisson au four à bois et Pierrot A. pour avoir confectionné le repas. Merci également aux bénévoles et exposants qui ont répondu présents et permettent que cet évènement perdure dans une ambiance unique.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 décembre pour le marché de Noël sur la place de l'église avec un bon vin chaud pour combattre le froid !

Retour de la fête du 15 août cette année sous son format traditionnel : les bals, l'aïoli, les boules et le foot ! Les activités ont attiré petits et grands dans l'atmosphère que l'on aime. T3RTIO et LONG JOHN SILVER nous ont permis de retrouver la place de l'église en couleurs et en musique !

Il était temps de retrouver la convivialité, les rires et les souvenirs autour de l'aïoli; la fête s'est clôturée à la fin du repas par une belle tempête. Nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour fêter notre village et l'été !

LE COMITÉ DES FÊTES

Le judo a repris et se poursuit dans la salle au dessus du château, toujours enseigné par Franck Berenguel du judo club de Castellane qui vient d'obtenir son diplôme le BPJEPS et que nous félicitons tous.

Les cours sont pour les petits de 5 a 10 ans le lundi de 17h30 à 18h30 et pour les autres tranches d'âge de 18h30 à 19h30 .

Pour tout contact, téléphoner au 04 92 83 64 91.

Le judo club de Castellane remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle au dessus du château et vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous, remplie de joie et de gaité.

LE JUDO CLUB DE CASTELLANE

TRIBUNE LIBRE

Nous partageons des idées et recettes ANTI-GASPI(llage) et ZÉRO-PLASTIQUE dans chaque numéro. Nous comptons sur votre participation pour partager vos expériences et idées !!!

Séance de rattrapage pour les absents au concours de soupes des automnales

N°3 Soupe à l'ail

Épluchez, égermez, coupez grossièrement et faites revenir à feu très doux, dans un peu d'huile d'olive 2 bonnes têtes d'ail quelques minutes.
Rajoutez 2 oignons émincés et laissez mijoter 5 minutes.
Incorporez env. 300 gr de pommes de terre pelées et coupées en gros dés. Versez un demi litre de lait et un demi litre d'eau. Salez. Laissez mijoter à feu doux jusqu'à ce que les patates soient bien cuites.
Mixez, rectifiez l'assaisonnement et décorez chaque bol fumant de quelques tranches d'ail dorées à la poêle.

N'ayez crainte, à part les vampires vous ne chasserez personne, l'ail bouilli n'a plus son odeur une fois en bouche, mais bien sa saveur !

N°2 Soupe de chou fleur à l'indienne pour 4 pers

350 gr de bouquets de chou fleur
350 gr de pommes de terre
25 cl de crème semi épaisse
1 à 2 cuillères à café de cumin et de curcuma selon les goûts
Sel Poivre

Faire cuire chou fleur et pommes de terre coupés en morceaux et recouverts d'eau salée dans une marmite ou cocotte pendant 15 à 20 minutes.

Mixer le mélange et rajouter la crème semi épaisse et les épices.
Mixer de nouveau un petit moment afin que les épices imprègnent bien le velouté et que la texture soit onctueuse.

N°1 Soupe des automnales :

Epelucher 1,5 butternut, 3 oignons, 3 carottes, 3 pommes de terres et 1 courgette.
Faire cuire tous les légumes avec 5 gousses d'ail et 2 cubes de bouillon.
Ajouter une bonne boîte de châtaignes émiettées, de la crème fraîche et du parmesan.
Mixer à nouveau et le tour est joué.

Comment cuisiner le PAIN DUR qu'on a tous dans un sac, une boîte et qu'on n'utilise pas assez...

Tout le monde connaît le pain perdu... moi je suis très soupe donc...

Soupe de pain ou « pappa », une recette toscane :

6 tasses de pain dur, en morceaux (ou trempé), 2-3 tomates, de l'ail et du basilic. Dans 3 tasses de bouillon, faire cuire à feu moyen jusqu'à ce que le mélange ait une consistance plus ou moins épaisse. Servir avec du parmesan râpé. Bien sûr on peut remplacer la tomate par une carotte ou autre, le basilic par d'autres herbes (persil, thym, etc)

Soupe à l'ail (une autre!) et œufs pochés :

Porter à ébullition 1litre d'eau et 4 gousses d'ail émincées, saler et laisser mijoter 10 min. Ciseler un bouquet de persil, découper 100 gr de pain en dés (vous pouvez les toaster), et pocher 4 œufs dans de l'eau vinaigrée. Disposer le tout joliment dans un bol et verser un soupçon d'huile d'olive dessus.

Beachy

Pain suédois

Mireille Tadjeddine a conservé ce nom de pain suédois, car la recette lui a été donnée par une amie dont la maman est suédoise.

Mélanger tous les ingrédients suivants:
200ml de farine de maïs
+ 50 ml de graines de sésame
+ 50 ml de graines de lin
+ 50 ml de graines de courge
+ 50 ml de graines de tournesol
+ 50 ml d'huile d'olive
+ 200 ml d'eau bouillante.
Bien mélanger la pâte obtenue et en faire deux boules.

Pour chaque boule :
Verser cette pâte sur une plaque couverte de papier sulfurisé. Recouvrir d'une autre feuille de papier sulfurisé. Étaler très finement avec les mains. Enlever la feuille du dessus.
Saupoudrer de sel, de fromage râpé ou d'herbes de chez nous (thym, romarin..).

Faire cuire au four à 160° pendant 50 minutes environ (jusqu'à ce que ce soit bien croustillant).

Parfait avec du fromage si c'est nature ou comme biscuits d'apéritif avec le râpé ou les herbes!

Bon appétit!

Trucs et astuces : Il est conseillé de laver les vêtements neufs dans un bain de vinaigre d'alcool blanc pour fixer les couleurs.
Et dans chaque lessive de rajouter aussi un peu de vinaigre blanc pour les raviver.

Retour sur les Rencontres forestière du Verdon

Le vendredi 28 novembre, une visite a été réalisée en forêt ayant pour but de présenter aux habitants la méthode employée pour quantifier le dépérissement du pin Sylvestre sur le bois d'Aire.
Nous avons parcouru les parcelles 4, 7 et 8 de la forêt communale qui feront l'objet prochainement d'un passage en coupe « sanitaire », cette coupe prélèvera les pins secs essentiellement, quelques secteurs seront également éclaircis. Nous avons pu évoquer des problèmes tels que l'accessibilité des bois par les engins, les risques incendie, la présence de régénération notamment de chêne est espérée.
Nous sommes ensuite allé voir le futur site pour le test « semis de graines forestières » qui sera mis en place cet automne en partenariat avec l'école de La Palud et le service recherche et développement de l'ONF.
Pour boucler la balade, nous sommes remontés par la hêtraie et avons pu profiter de son ambiance forestière.

Cette tournée a été suivie d'une rencontre au château ou Elise (apprentie technicienne à l'ONF) nous a présenté le protocole de prise de données mis en place sur le bois d'Aire pour quantifier et qualifier le dépérissement (pourcentage d'arbres morts, « résilients » ou sains ; présence de régénération, recouvrement du buis, …). Ces données peuvent nous donner des indications précieuses et permettront de suivre le dépérissement dans le temps.
Suite à ces résultats une coupe de bois « sanitaire » va être réalisée cet hiver dans les parcelles parcourues sur une surface de 55 hectares. Cette coupe sera réalisée sous la maitrise de l'ONF et devrait prélever environ 2500 m3 de bois. Les bois seront valorisés selon leurs qualités :

- Bois Energie destiné à être broyé en plaquettes forestières pour les chaufferies et usines de cogénération (pins secs sur pied)
- Bois de trituration pour la pâte à papier (usine de Tarascon) pour les bois verts
- Bois d'œuvre : Selon la qualité des bois coupés et la quantité de jolis arbres, du bois pourra être destiné à la palette (faible quantité)

Cette coupe rapportera entre 10 et 20 000 euros à la commune selon le volume de bois récolté au final.
Une visite de chantier sera proposée lorsque celui-ci aura débuté, probablement en décembre ou janvier.

Frédéric Brendel

Quelques mots souvent entendus mais qu'on ne comprend pas forcément...

BENCHMARK : la traduction est : étalon ou repère. Le benchmark ou benchmarking, désigne une technique de marketing visant pour une entreprise à observer les performances d'une autre entreprise, à comparer et à analyser les performances de produits ou services concurrents et leaders sur le marché, en vue d'optimiser la conception d'un nouveau produit, plus ou moins équivalent à ceux observés.

GRAVEL : Le gravel est une pratique du vélo qui mélange des passages sur route ainsi que sur des sentiers, des pistes et des chemins.

GREEN-WASHING : ou **écoblanchiment** est un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique. La plupart du temps, les dépenses consenties concernent davantage la publicité que de réelles actions en faveur de l'environnement et du développement durable.

BORDERLINE : Le trouble de la personnalité *borderline* (TPB), ou trouble de la personnalité limite (TPL), est un trouble de la personnalité caractérisé par une impulsivité majeure et une instabilité marquée des émotions, des relations interpersonnelles et de l'image de soi.
Borderline, en français « cas-limite » ou « état-limite », s'emploie en psychiatrie pour décrire des états limites d'une maladie.

HASHTAG : le hashtag est composé du signe typographique # appelé *hash* en anglais et d'un ou plusieurs mots (dénommés « tags » ou « étiquettes »). Le hashtag permet soit de marquer un contenu avec un mot-clé afin de partager ce contenu et d'y faire référence plus facilement soit de regrouper l'ensemble des discussions faisant référence à un même thème. Il est utilisé sur les réseaux sociaux, les blogs, les forums et de manière générale sur internet.

NOUVELLES FOUILLES A ST MAURIN EN 2022

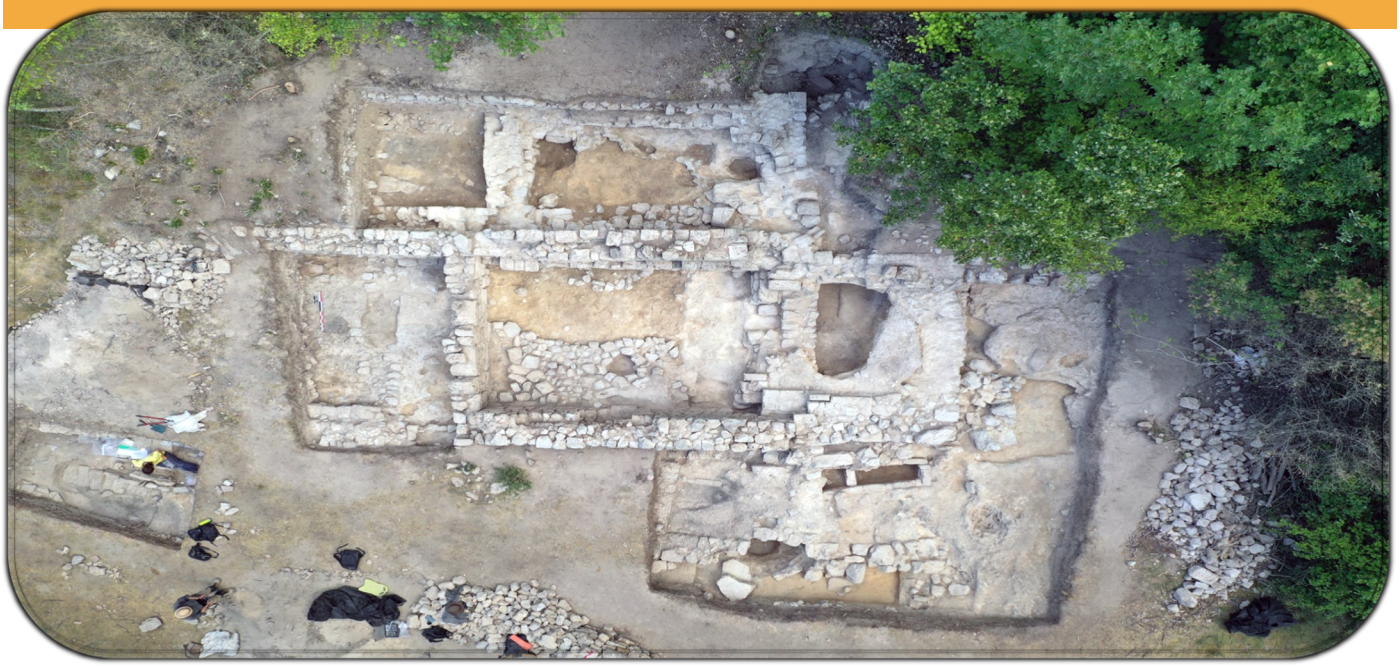

Maxime Dadure, chargé du chantier de fouilles cet été à Saint Maurin, a donné une conférence très intéressante, malheureusement devant un public intimiste. Il précise que sur la carte Cassini (XVIII siècle), la chapelle (Saint Maurice) y figure avec une croix penchée ce qui veut dire qu'elle est en ruine. Elle n'était pas la seule chapelle isolée. Saint Saturnin (maintenant au bord du lac) et Saint Martin sur le plateau d'Ourbès, forment un dense réseau de sites.
Ce lieu de Saint Maurin a toujours intrigué les habitants, car on entendait l'arrivée de l'eau bien avant qu'elle jaillisse de la source vauclusienne qui coule plus qu'épisodiquement maintenant au niveau du ravin du Lignan. On parle d'un dragon, entre autres.

L a seconde chapelle

En 2022 un prieuré avec deux chapelles accolées est mis à jour. Probablement ce sont des reconstructions sur un site plus ancien (V/VIe) postérieur à l'époque romaine : à l'est un mur du Ve siècle est détruit par la construction de la chapelle et au sud deux coffrages en pierres recouverts de pierres plates seraient éventuellement un mausolée ; le sol, en tuiles concassées et chaux évoque une tradition romaine.

Des vestiges du XIIIe siècle apparaissent coté sud : une construction, pas en tuf mais en calcaire, l'abside semi-circulaire voûtée, des murs en tuf ; datés grâce à la méthode du Carbone 14.
Des céramiques du XVII et XVIIIe et de la monnaie du XVIIe ont été exhumées, ainsi qu'une céramique ronde du XIe.

Sur la photo aérienne en bas à gauche, on distingue le cimetière : 10-15 tombes ont été mises à jour datant du IXe au XIIIe avec femmes, hommes et enfants, donc une vie en famille ; pas uniquement une vie monastique. 3 squelettes seront étudiés de près.
Un pot en terre tourné et décoré a été trouvé entre 2 crânes du XIe, voir photo.

La clé trouvée en 2021 date de la fin XIIIe, elle est en cours de restauration.

Pour le moment les sondages n'ont pas permis de trouver d'autres maisons, murs etc. Si les autorisations et les subventions sont obtenues, les fouilles reprendront en 2023, pour de nouveaux sondages et pour une éventuelle mise en valeur.
Actuellement tous les vestiges sont recouverts d'un voile et de terre pour les protéger.

Beachy

Sépulture du Xième siècle avec son vase

TRIBUNE LIBRE

HÉBERGEMENTS ALTERNATIFS
BIEN VIEILLIR, QUEL TOIT POUR DEMAIN ?

Pour sortir de l'approche binaire – Ehpad ou domicile – voici quelques exemples d'habitat innovant, logement inclusif, partagé ou intergénérationnel, béguinage, colocations.... :

Bien entendu les divers exemples se font des territoires plus urbanisés que le nôtre, malheureusement. Je n'ai pas réussi à trouver des actions ou initiatives dans des petits villages et espaces ruraux. Mais cela devrait exister partout, d'autant que certaines formes de cohabitation ne demandent pas forcément du personnel (permanent) et se fait à partir de 4 personnes... le mot d'ordre est le partage des ressources !

La cohabitation intergénérationnelle

Un logement trop grand, trop vide. La crainte de la solitude, de l'isolement. Un besoin d'échange avec des plus jeunes. L'idée de partager son logement avec des étudiants ou de jeunes actifs qui n'en trouvent pas semble simple, voire évidente. Apparue autour de 2000, et encadrée depuis 2018 par la loi Elan, elle est souvent portée par des associations. ces jeunes partagent des espaces et rendent des menus services, l'entraide et la solidarité entre résidents sont primordiales. Chaque personne possède une pièce privée, mais cuisine, terrasse, salon, ateliers, etc. sont partagés.

Contacts : Cohabilis ou Ensemble2generations

API ou béguinage

«API» (accompagné, partagé et inséré) est un modèle d'habitat partagé et inclusif. Il peut être construit par des collectivités, des promoteurs privés ou sociaux. Le principe : inclure les personnes âgées ou en situation de handicap (plus ou moins autonomes) et les habitants du quartier, en respectant les besoins de chacun. Cette initiative existe depuis 2016.

Contacts : Beguinage&Compagnie ou 150000 personnes en habitat partagé en 2030

Dispositif Renforcé de Soutien à Domicile

Le DRAD est une cellule de coordination chargée de gérer 7 jours/7 les prestations des divers professionnels (médecins, infirmières, auxiliaires de vie).
23 projets de ce type sont en cours d'évaluation actuellement dans 10 régions depuis 2020.

Projet financé par l'Assurance Maladie s'appuyant sur des EHPAD existants.

Colocation séniors

Autre alternative aux Ehpads traditionnels : la colocation séniors. Des associations ou des entreprises privées sont porteuses de tels projets.
Des maisons ou des appartements, dans le neuf ou l'ancien sont proposés à la colocation.
Un seul but un habitat de type « auberge espagnole ».
Les fondateurs de ces structures d'aide à la location séniors ont tous décidés de lancer leur projet en réponse à une mauvaise expérience en EHPAD pour leurs proches.
Différents types de colocations sont possible.
L' association « cette famille » s'implante progressivement sur le territoire national avec 5120 foyers actuellement. Elle propose des colocations avec présence d'assistants de vie présents H24. Et la possibilité d'accéder à des soins médicaux. Les coûts de telles prestations sont presque divisés par deux par rapport aux EHPAD traditionnels.
L'association Loki Ora ne propose elle que des colocations simples et le suivi de la colocation au tarif d'un loyer. Mais celle-ci est, pour le moment, uniquement implantée en région nantaise.

Contacts : cettefamille.com lokiora.fr

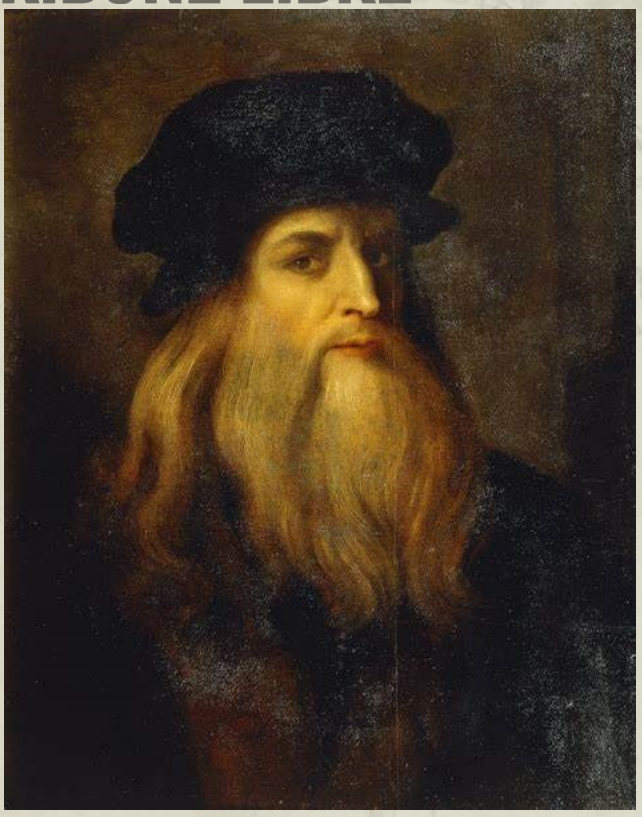

DA VINCI

Lors d'un voyage en Toscane il est facile de croiser le chemin de Léonard de Vinci (*Leonardo di ser Piero da Vinci*, dit *Leonardo da Vinci*), surtout quand on passe dans son village natal : il est né le 14 avril 1452 à Vinci (petit village tranquille à une quarantaine de km à l'est de Florence).

Tout le monde connaît son tableau exposé au Louvre, la « Joconde » ou « Mona Lisa » et son sourire énigmatique, un de ses chefs-d'œuvre, entouré de mystère (quant à la date de sa création et à l'identité de son modèle). Mais ce n'est pas le seul à être exposé à Paris.

Fils illégitime du notaire Pierre de Vinci et d'une paysanne Caterina di Meo Lippi, il grandit chez ses grands-parents et intègre une école d'arithmétique dès ses 10 ans. A 12 ans il rentre en formation dans un atelier d'art chez Maître Verrocchio à Florence, où il côtoie entre autre Botticelli. A 30 ans, ce qui est assez tardif, il va quitter cet atelier et proposer ces services en tant qu'artiste, organisateur de spectacles et fêtes, scientifique, ingénieur, inventeur, anatomiste, sculpteur, peintre, architecte, urbaniste, botaniste, musici en,philosophe et écrivain. Plus tard il se présentera comme ingénieur militaire !

Il faut savoir, pour comprendre la vie de ces artistes du quattrocento (article de Patrick SACCO -T'as pas lu décembre2020), qu'aucun peintre ou sculpteur ne pouvait se passer de mécènes qui étaient principalement le clergé (décorations pour les églises) ou la noblesse (décorations de leurs châteaux, portraits). Ludovic Sforza, duc de Milan, la richissime famille des Médicis ou César Borgia font appel aux connaissances tout autant scientifiques qu'artistiques de Léonard.

La peinture n'est pas la seule passion de Leonard. Ses centres d'intérêt sont très nonbreux : optique, géologie, botanique, hydrodynamique, architecture, astronomie, acoustique, physiologie et anatomie. Il note tout en écriture inversée (lisible dans un miroir) dans des milliers de carnets qui nous sont partiellement parvenus. Regroupés dans des œuvres gigantesques on les nomme « codex » : Atlanticus, Forster, Leicester, etc.

DA VINCI

Tombé en disgrâce auprès de ses mécènes, il s'expatrie à Amboise (Touraine) en mars 1516, à 64 ans où le roi François 1er le réclamait depuis longtemps. Il y décèdera le 2 mai 1519. Il porte avec lui trois de ses œuvres majeures : « Jean Baptiste », « Sainte Anne, la vierge et l'enfant Jesus jouant avec un agneau », ci-contre et la fameuse « Joconde ». Le côté un peu sombre et flou de ses peintures est obtenu par une technique qu'on appelle « sfumato », littéralement fumé, enfumé.

Beachy

A l'occasion d'une balade en Italie (Rome, Florence et Milan), en France, ou en Angleterre, vous pouvez admirer ses œuvres : peintures, croquis, dessins, etc.

Des reproductions de ses « machines » (pour voler, pour dévier l'eau, pour servir à 1000 choses incroyables) sont exposées en autre à Rome, à Vinci ou au Château du Clos Lucé à Amboise (Touraine).

L'HARMONIE ROMPUE !...

Un matin de printemps, de bonne heure,
Le merle entama sa roulade matinale…
Son chant puissant couvrait la campagne environnante.
Captivé, je suivis sa mélopée et essayai de lui donner un sens,
D'interpréter son message musical ;
Voici ce qu'il m'inspira ce matin là !...

Le ciel se vide…les oiseaux renoncent à migrer,
La mer souillée s'épuise, vampirisée ;
Le glacier rapetisse, la source se tarit, l'abeille se meurt,
Et la terre s'enlaidit…
Inexorablement !...
Quelque chose est en train de changer, ne vois-tu pas ?
Je me pose des questions mouchetées de craintes…
Les hommes y sont-ils pour quelque chose ?
Mon cerveau alors s'embrase,
Mes neurones miroir s'excitent…s'inquiètent même,
D'une voix vitale il s'interroge,
Il me parle d'interdépendance, d'un lien de symbiose,
D'un équilibre harmonieux et subtil rompu…
Et d'une suite fâcheuse à tout cela !...

Aussi aisément que la rosée du matin
Disparaît peu à peu aux premiers rayons de soleil,
La beauté de la Vie peut s'étioler et s'en aller vers d'autres ailleurs,
Plus accueillants et moins effrayants…l'Univers est si vaste !
Un jour il sera peut-être trop tard pour pleurer cette Terre amoureuse…
-Peut-on encore se faire confiance ?...

Michel Bousquet

TRIBUNE LIBRE

Les coups de ♥♥♥

Minuit dans la ville des songes
De René Frégni

"J'avais été jadis un voyageur insouciant. Je devins un lecteur de grand chemin, toujours aussi rêveur mais un livre à la main. Je lus, adossé à tous les talus d'Europe, à l'orée de vastes forêts. Je lus dans des gares, sur de petits ports, des aires d'autoroute, à l'abri d'une grange, d'un hangar à bateaux où je m'abritais de la pluie et du vent. Le soir je me glissais dans mon duvet et tant que ma page était un peu claire, sous la dernière lumière du jour, je lisais.J'étais redevenu un vagabond, mal rasé, hirsute,...

L'amer du thé
De Jean Darot

Etonnant voyageur, que cet homme dont la vie n'est qu'un bouquet de voyages : immensité de la Chine en éruption qu'il traverse à pied lorsqu'il est enfant. Horizon sans cesse repoussé de l'océan qui le porte jusqu'à la carapace de glace du Groenland; et surtout, infini de la peau de cette femme le long de laquelle il grandit, femme qui fait partie de l'héritage d'un père connu comme l'un des plus grands goûteurs de thé. Avec sa "dame aux théiers", il se construit, traverse une vie d'amour et ose réussir à planter des théiers en Provence. Son goût pour l'amertume ultime du thé, goût qu'il partage avec de nombreux vieux Chinois, a donné le titre de ce livre.

Quizz

1 Qui a gagné le concours de gâteaux ?
A Lionel Calise
B Les sœurs Keltoumi
C Le Père Guy Gilbert

2 Quelle est l'application à télécharger pour se tenir informé des news de la commune :
A PanneauPocket
B PocketNews
C InfoCom

3 Quel est le nom de l'insecte étudié par les élèves de l'école :
A Le spam
B Le phasme
C Le miasme

4 De quel siècle sont datées les monnaies exhumées à Saint Maurin :
A XIVe
B XVe
C XVIIe

5 Quel pourcentage de biodéchets trouve-t-on dans les ordures ménagères :
A 21%
B 31%
C 37%

6 Dans quelle ville française peut-on découvrir les « machines » de Léonardo da Vinci :
A Nantes
B Amboise
C Hossegord

7 Depuis les années 90, la pollution lumineuse à augmenté de :
A 42%
B 76%
C 94%

8 Quel volume de bois sera prélevé à Aire :
A 270 m3
B 1250 m3
C 2500 m3

1-B; 2-A; 3-B; 4-C; 5-B; 6-B; 7-C; 8-C

RAPPEL HORAIRES

Secrétariat de la Mairie
Ouverture au public: lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 10h30 à 12h30.** Tél: 04 92 77 38 02.
mairielapaludsurverdon@wanadoo.fr

Office de Tourisme et Musée de la Maison des Gorges du Verdon
De mai à septembre horaires minimum : **9h à 12h et 14h à 18h** du lundi au samedi, de **9h à 12h** le dimanche
Tél: 04 92 77 32 02.

La Poste
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. Tél: 04 92 77 97 28

Déchetterie de la Palud
Sont uniquement collectés: cartons, ferraille, bois, encombrants non recyclables.
Lundi et Mercredi de 8h00 à 10h et le Vendredi de 15h à 17h.

Déchetterie de Castellane
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Service intercommunal de collecte des encombrants
Service réservé aux particuliers ne pouvant se déplacer (gros électroménagers et mobilier)
Renseignements et Inscription en mairie